

Cet après-midi, le discours du chef du NPD m'a rappelé cette situation. Durant l'après-guerre, toutefois, nous avons fait des efforts intenses pour restructurer ce secteur de l'économie, pour qu'il puisse profiter des avantages du commerce multilatéral en se spécialisant dans la production fructueuse de marchandises qui pouvaient efficacement soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

Les produits finis exportés par le Canada se vendent dans une proportion d'environ 35 p. 100 aux États-Unis. La question fondamentale que l'on se pose c'est de savoir si nous pouvons continuer de compter avoir accès aux États-Unis à longue échéance, à des conditions mutuellement acceptables—c'est-à-dire à des conditions négociées et convenues entre les deux gouvernements—ou si nous devons revoir l'ensemble de nos politiques industrielles et commerciales à la lumière des événements de ces dernières semaines.

Les entretiens que nous avons eus, le ministre de l'Industrie et du Commerce et moi-même avec les membres de l'administration, ont été suivis une semaine plus tard de pourparlers entre des hauts fonctionnaires du Canada et leurs homologues des États-Unis, aux fins d'examiner plus avant les effets de la surtaxe sur les divers secteurs de l'économie canadienne. On s'est entendu pour reprendre les entretiens après une nouvelle étude de la part des deux gouvernements.

Entre-temps, les répercussions des mesures américaines font également l'objet d'examen dans plusieurs assemblées internationales. Le Conseil de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce s'est réuni pour étudier la question. Comme président du groupe des Dix, j'ai convoqué une assemblée de ministres à Londres pour le 15 septembre, pour y étudier les questions monétaires internationales suscitées par l'initiative des États-Unis et les réactions enregistrées chez plusieurs des grandes nations industrielles. Des hauts fonctionnaires des pays membres du groupe des Dix se sont réunis à Paris vers la fin de la semaine dernière, pour préparer ce travail. La réunion à Londres des ministres du groupe des Dix sera suivie d'une seconde réunion à Washington, avant l'ouverture dans cette ville, de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international.

Comme le signalait le premier ministre (M. Trudeau) dans sa déclaration à la suite de l'annonce du programme économique des États-Unis, nos efforts sur le plan international visaient surtout à décourager, à l'étranger, les tendances à adopter des mesures de représailles pouvant aboutir à une guerre commerciale internationale. Pour moi, les mesures proposées dans le bill à l'étude ne sont pas de ce genre-là. Nous avons également cherché à jouer un rôle positif dans les entretiens soutenus qui se poursuivent actuellement sur les moyens de restructurer le système monétaire international pour mettre fin aux graves déséquilibres qui y ont créé des tensions intolérables et pour restaurer la confiance sur le plan international.

Nous croyons, tout comme les États-Unis, que pour en arriver à un meilleur système économique international, il importe tout d'abord de réaligner les taux de change, pour traduire de façon plus précise la balance réelle qui devrait exister. Un accord sur des redressements de cette nature pourrait très bien être en relation directe avec un accord sur la suppression des mesures restrictives des États-Unis. L'équilibre voulu ne sera néanmoins

[L'hon. M. Benson.]

atteint, en fin de compte, que si les rapports des taux de change reflètent les forces sous-jacentes qui agissent sur le marché.

Ni le Canada ni aucun autre pays ne peut tenter d'établir et de maintenir des taux de change exagérément bas ou élevés. Notre propre expérience l'an dernier et celle plus récente de plusieurs grandes puissances ont souligné de façon spectaculaire la véracité de cette assertion. Je suis toutefois parfaitement conscient du fait que l'évaluation de notre monnaie a suscité des problèmes ardues à certains secteurs de l'économie canadienne et pour nombre d'entre eux, la surtaxe américaine sur les importations vient s'ajouter à leurs problèmes.

Dans ce contexte international encore en pleine évolution, il importe d'agir avec la plus grande prudence après avoir examiné à fond les nombreux éléments complexes en cause. Le gouvernement est résolu à prendre toutes les mesures raisonnables possibles pour protéger l'intérêt économique des Canadiens contre les conséquences néfastes auxquelles pourraient donner lieu les dispositions restrictives adoptées par d'autres pays. Le programme prévu dans le projet de loi présenté à la Chambre aujourd'hui constitue une mesure initiale importante en vue de résoudre le problème immédiat qui se pose dans un certain nombre de secteurs de l'économie canadienne. Pour parer aux éventualités, nous avons étudié et continuons d'étudier minutieusement diverses autres mesures. Nous n'hésiterons pas à les présenter si la situation le justifie à mesure qu'elle évoluera dans les jours et les mois à venir.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre des Finances (M. Benson) accepterait qu'on lui pose une question. Je crois qu'elle est assez importante maintenant. Vu que le ministre a terminé son discours avec de belles promesses quant aux mesures qu'il envisage, voudrait-il nous révéler la nature de ces mesures?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a demandé la parole pour poser une question. Je ne doute pas qu'il projette de faire son propre discours, mais s'il désire poser une question la présidence lui donnera la parole. Sinon, elle la donnera au député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

M. Saltsman: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances voudrait-il nous dire quelles sont les mesures qu'il envisage si la mesure actuellement à l'étude s'avère inefficace?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, tout dépend de l'évolution de la situation internationale. Lorsque nous parlons de possibilités futures, nous devons tenir compte des réactions de divers pays. Je ne puis que dire que nous étudions la situation constamment pour essayer de déterminer comment réagir à diverses situations.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition (M. Stanfield) désire-t-il que le ministre des Finances accepte de répondre à une autre question?

L'hon. M. Stanfield: Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre accepte-t-il de répondre à une autre question que je voudrais poser à des fins d'éclaircissement? Les mesures supplémentaires qu'il envisage se rapportent-elles à des problèmes internationaux ou envisage-t-il des mesures supplémentaires quant à notre économie nationale?

L'hon. M. Benson: Comme le l'ai souvent dit à mon honorable ami, le gouvernement revoit constamment la